



Les clés de réussite d'un projet d'installation reconversion

Formation courte



- > Acquérir des compétences sur les différents modèles agricoles et agro-écologique
- > Se situer en tant que professionnels et définir les contours de son projet et les étapes de son installation

Contenu de la formation

- ✔ Se situer dans les différents modèles d'installation : exploration de son projet personnel et de ses ressources internes, présentation des différents modèles d'installation et leurs conséquences sociales et économiques
- ✔ Se situer dans les différents types d'agriculture : présentation des différents types d'agriculture et de labels : viticulture conventionnelle, raisonnée, biologique, biodynamique, agro-écologique
- ✔ Définir le type de produits adapté à ses goûts et au marché : présentation des différents types de vinification : conventionnelle, biologique ou naturelle
- ✔ Connaître les démarches et les acteurs autour de l'installation et créer son réseau : exploration des paramètres d'installation : Où trouver du foncier ? Où trouver les financements ? Quel circuit de commercialisation ? Les démarches, la réalité du terrain. Du rêve à la réalité.
- ✔ Élaborer son projet viticole : Dois-je m'associer ? Dans quelle région vais-je m'installer ? Quels sont les acteurs de la filière à connaître ou à démarcher ? Dois-je commencer à être salarié ?

Moyens et modalités pédagogiques

✔ Moyens pédagogiques

- Salle de cours dédiée à la formation
- Supports écrits
- Equipement informatique
- Une équipe pédagogique avec un formateur référent, formateurs, assistant de formation et accompagnatrice socio-professionnelle

✔ Modalités pédagogiques

- Outils de coaching : ikigai, jeu du Tao...
- Livret d'exploration
- Visite de vignes et domaines
- Atelier pratique et analyse de cas
- Dégustation appliquée
- Echanges

La réussite se cultive ici.

Dates :

11, 12 et 13 novembre 2021 et 14, 15 janvier 2022
20, 21 et 22 janvier 2022 et 25, 26 mars 2022

Durée :

5 jours - 35 h

Public concerné :

Toute personne en réflexion sur l'installation ou la reconversion dans la filière viticole

Financement :

La formation peut être financée par le CPF

Intervenants :

Mélanie Cunin et Aymeric Hilaire



Modalités pratique et d'inscription

- Compléter et retourner la fiche d'inscription à télécharger sur le site internet
- Une fois les pré-requis validés, le stagiaire reçoit une convention de formation (un document obligatoire, contractuel et nominatif)
- Valider l'inscription en complétant (signature et cachet d'entreprise) et retournant la convention adressée par le CFPPA

Après acceptation, le candidat reçoit un mail de confirmation d'inscription. Une convention de formation précisant notamment le lieu, la date, les horaires et le programme d'action est envoyée au stagiaire environ 10 jours avant le stage.

** Sans réception d'une convention de formation valide par le stagiaire, la place en formation ne sera pas maintenue et les conditions générales seront appliquées.*

Pour toutes questions relevant de l'accessibilité de la formation aux publics en situation de handicap, contactez le centre.



Modalités d'évaluation/validation

Evaluation formative. Attestation de compétences

Public concerné - Pré-requis

Toute personne en réflexion sur l'installation ou la reconversion dans la filière viticole.



Contact : Raphaël HAMZA - T. +33 (0)2 41 40 21 30
raphael.hamza@educagri.fr

Assistante formation : Corinne RESCHE - T. +33 (0)2 41 40 21 30
corinne.resche@educagri.fr

→ pisani49.fr